**ATELIERS FPT**

**Discipline *Sensibilisation au monde du travail***

Indications permettant de baliser le choix et l’organisation des ateliers de FPT

Référence : *Programme de formation de l’école québécoise, 2e cycle du secondaire*, programme disciplinaire *Sensibilisation au monde du travail*

* Situations de travail concrètes comportant la réalisation d’un produit de qualité ou la prestation d’un service de qualité
* Les élèves sont amenés à se comporter comme s’ils étaient des travailleurs
* Ils exécutent des tâches structurées…
* Liées à deux ou trois domaines d’activités / 2 ou 3 types d’ateliers
* Offrant de multiples occasions de progresser
* Les élèves devront faire appel à leurs compétences de formation générale pour la réalisation du travail
* Le répertoire des fonctions de travail représente une ressource essentielle pour structurer les ateliers et les tâches à réaliser.
* Le choix des contenus d’ateliers doit tenir compte des possibilités de réinvestissement au moment des stages

**Enseignant**

* Joue un rôle d’éducateur préoccupé par le développement des compétences
* Joue un rôle d’employeur qui a des exigences de productivité et d’efficacité
* Met en place les conditions propices au développement
	+ de méthodes de travail efficaces;
	+ de la capacité à planifier une tâche, à utiliser correctement un outil, à appliquer une technique, à respecter les règles de santé et de sécurité, à adopter des attitudes et des comportements conformes aux exigences de la tâche ; faire face à toutes sortes de variantes dans l’exécution d’une tâche
	+ de la capacité d’adaptation de ses élèves au changement et aux imprévus (contexte spécifique) et au monde du travail (en général)
	+ de l’esprit critique et de la créativité
* Démontre (a ou acquiert) une connaissance suffisante de la réalité de travail correspondant à son atelier, il connaît la situation économique de la région et les activités professionnelles qui s’y déroulent.
* Il se familiarise avec les exigences particulières des différents secteurs de travail et les attentes des employeurs
* Il prévoit des temps d’arrêt pour l’appropriation des notions, des techniques, des stratégies spécifiques utiles à l’accomplissement de la tâche, pour aider les élèves à réfléchir aux différents aspects de leur travail et de leurs apprentissages
* Il met à profit l’environnement familial ou social pour enrichir les activités de la classe atelier (visites, mini stages, projets, etc.)
* Il accorde la priorité à son rôle de pédagogue et non à son « rôle d’*employeur »*

**Principales variables en cause relativement à la complexité des situations**

* Type de clientèle
* Contraintes de temps
* Quantité et complexité des tâches
* Nombre de compétences à développer
* Modalités de travail

SEPT 2009